

Elections judiciaires¹

Résultats des scrutins organisés en cours de séance

Un-e assesseur-e suppléant-e auprès de la justice de paix de la Veveyse

Bulletins distribués: 100; rentrés: 96; blancs: 5; nul: 1; valables: 90; majorité absolue: 46.

Est élu pour une période indéterminée *M. Roland Mesot* avec 78 voix.

Une assesseure suppléante (représentant les locataires) au tribunal des baux de la Gruyère, Glâne, Broye et Veveyse

Bulletins distribués: 92; rentrés: 80; blancs: 6; nul: 0; valables: 74; majorité absolue: 38.

Est élue pour une période indéterminée *M^{me} Virginie Sauterel* avec 74 voix.

Résolution Raoul Girard

Mesures d'économie sur le dos des cantons et des communes

Dépôt

Suite aux économies annoncées par la Confédération, notamment dans les domaines de la santé, de la formation, des transports publics et de l'agriculture, nous demandons au Conseil d'Etat de s'opposer par tous les moyens à la politique menée par le Parlement fédéral et de demander à toute la députation fribourgeoise aux Chambres fédérales de prendre ses responsabilités en conséquence.

Développement

Le programme d'économies lancé par la Confédération constitue non seulement un report de charges sur les cantons et les communes, mais aussi et surtout un démantèlement massif de prestations publiques, notamment:

- par la suppression de plusieurs dizaines de lignes de bus dans notre canton et la menace contre les projets régionaux des CFF, avec à la clé un affaiblissement de l'ensemble du réseau de transports publics vers lequel les lignes menacées drainent aujourd'hui des passagers, et une menace existentielle pour le projet de RER fribourgeois;
- par les diminutions supplémentaires des ressources dans l'agriculture, le secteur forestier et dans des institutions particulières telles que le haras fédéral d'Avenches, diminutions qui touchent un secteur déjà fortement affecté par l'évolution internationale et qui mérite un soutien particulier;

- par les coupes dans les soutiens financiers aux accueils extrascolaires, à l'heure où le Parlement vient de suivre à une claire majorité une proposition visant à prolonger le financement actuel pour ces accueils;
- par la réduction dans le domaine AI et dans les prestations complémentaires AVS/AI, qui touchent les personnes les plus précarisées de notre pays, qui chargeront alors les budgets sociaux de nos communes;
- par les coupes prévues dans les budgets de la formation, alors que notre pays, et particulièrement notre canton, a fait de la formation de haute qualité un de ses principaux atouts.

Les mesures prises à Berne vont avoir deux conséquences. La première est de reporter des charges sur les cantons et les communes et d'affecter par là leur situation financière. Deuxièmement, ces mesures vont freiner considérablement le développement, pourtant souhaité par tous, de nos régions.

Le Grand Conseil se doit de montrer qu'il ne peut que déplorer cette situation et encourager le Conseil d'Etat à tout faire pour que Berne entende les intérêts de notre canton.

– La prise en considération de cette résolution aura lieu ultérieurement.

Résolution Elian Collaud et la députation boyarde

Suppression du Haras fédéral d'Avenches

Dépôt et développement

Le Conseil fédéral propose des mesures d'économie à l'intention des Chambres fédérales.

Dans les mesures préconisées, il y a la dissolution du haras national d'Avenches pour la fin 2011. Impensable.

Cette institution plus que centenaire ne mérite pas ce sort si abruptement annoncé.

Nous ne voulons pas que tout un patrimoine, avec ses nombreux emplois spécialisés et indispensables aux métiers qui s'y pratiquent, soit sacrifié sans condition. Grâce à l'engagement privé, le haras a déjà subi une mutation des plus importantes. La taille revue de cette institution permet aujourd'hui, sans grands frais, de remplir les conditions de la loi sur l'agriculture et de l'ordonnance sur l'élevage qui dit: «la Confédération entretient un haras».

Les activités liées au site sont nombreuses et variées. De la fonction agricole au fer à cheval en passant par le centre de reproduction, certifié aux normes EU et par les expertises et conseils, ce sont une soixantaine de collaboratrices et collaborateurs qui seront touchés. De plus, ces métiers très spécifiques pourraient disparaître.

Au haras, 50% des collaboratrices et collaborateurs habitent le canton de Fribourg. Ils méritent notre soutien sans condition.

¹ Préavis pp. 326ss.